



SERY



## SERY

(Diagnostic Agricole pour l'Urbanisme)

### 📍 Carte des « bâtiments agricoles » :

6 exploitations ont leur siège sur la commune et 8 exploitations extérieures utilisent des bâtiments sur le territoire.

Hormis 3 exploitations céréalières (08032\_01, 08415\_01 et 08427\_01), sans distances d'éloignement, les 11 autres sont des élevages, dont 2 relevant du régime des ICPE (distance d'éloignement de 100 mètres) et 9 soumises au RSD (distance de 50 mètres). Pour 2 exploitations (08427\_02 et 08288\_01), leur site présent sur le territoire de Sery est utilisé pour du stockage ne nécessitant pas de distances réglementaires. Les sites d'exploitations sont nombreux et localisés dans les différentes zones bâties de la commune, mais aussi dans les écarts. Parmi les 14 exploitations ayant un site sur le territoire communal, 6 exploitations possèdent un site en périphérie de l'urbanisation, 3 sont sur un site isolé, 5 sont des exploitations extérieures avec un site inséré dans le tissu bâti mais ayant aussi un site principal sur une autre commune.

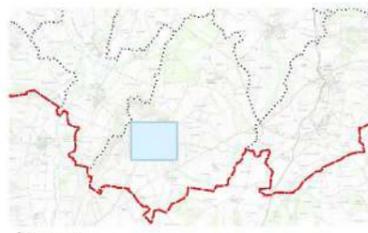
### 📍 Carte de « synthèse » :

3 exploitations ont mentionné un projet défini ou un secteur de développement en continuité des bâtiments existants (08415\_03, 08415\_05 et 08427\_03). Ils se situent tous les 3 en périphérie d'un hameau. Seul un secteur de développement nécessite une zone de protection, les 2 autres étant destinés à un bâtiment sans distance.

Dans l'urbanisation, la zone de protection agricole est réduite au niveau des habitations de tiers les plus proches, voire enlevée, autour de certains sites secondaires des exploitations possédant un autre site plus important. Elle est agrandie autour des sites en périphérie pour mieux les préserver de l'extension de l'urbanisation.

Autour des sites agricoles éloignés, cette zone reprend les périmètres d'éloignement car ne comportent pas d'enjeux d'urbanisation.

Toutes les pâtures attenantes aux bâtiments et importantes pour les exploitations d'élevage concernées ont été identifiées pour être prises en compte.



Plan 1

Carte des bâtiments agricoles

Périmètre de réciprocité  
autour des installations  
agricoles

Bâtiment agricole

Maison d'exploitant  
(ou ancien exploitant)

Exploitations :

08032\_01

08046\_01

08415\_02

08415\_05

Autre exploitation  
non rencontrée :

RSD (50m)

Communauté de communes  
 Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022

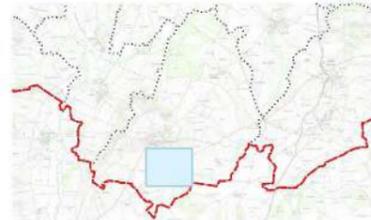
0 40 80 m



08415\_04

Diagnostic agricole

Sery



Plan 2

Carte des bâtiments agricoles

Périètre de réciprocité  
autour des installations  
agricoles

Bâtiment agricole  
 Maison d'exploitant  
(ou ancien exploitant)

Exploitations :

08415\_02  
 08427\_02  
 08427\_03

Autre exploitation  
non rencontrée :

RSD (50m)  
 Bâtiment désaffecté

Communauté de communes  
 Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022

0 40 80 m



Oct. 2022

Diagnostic agricole

Sery



Plan 3

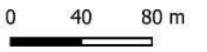
Carte des bâtiments agricoles

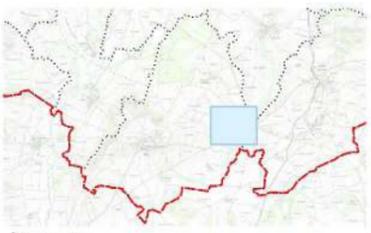
- Périimètre de réciprocité autour des installations agricoles
  - Bâtiment agricole
  - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
- Exploitations :
- 08178\_03



- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022





Plan 4

Carte des bâtiments agricoles

Périimètre de réciprocité  
autour des installations  
agricoles

Bâtiment agricole

Maison d'exploitant  
(ou ancien exploitant)

Autre exploitation  
non rencontrée :

Pas de distance

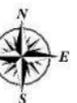
ICPE (100m)

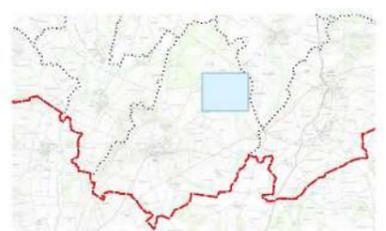
Communauté de communes

Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastre - Etalab - 2022

0 40 80 m





Plan 5

Carte des bâtiments agricoles

- Périmètre de réciprocité autour des installations agricoles
- Bâtiment agricole
- Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)

Exploitations :

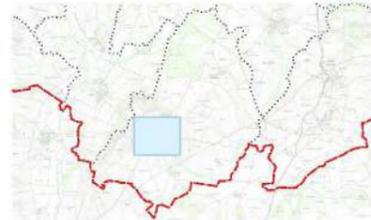
- 08150\_01
- 08288\_01
- 08415\_03
- 08415\_05
- 08427\_01

- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastre - Etalab - 2022

0 40 80 m



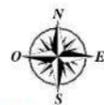
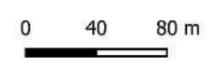


Plan 1

- Zone de protection des activités agricoles
  - Protection des zones de développement
  - Pâture attenante
  - Bâtiment agricole
  - Projet
  - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
  - Zone de développement de l'exploitation
  - Bâti tiers
- Exploitations :
- 08032\_01
  - 08046\_01
  - 08415\_02
  - 08415\_05
- Autre exploitation non rencontrée :
- RSD (50m)

- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022



08415\_04



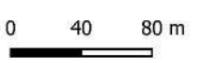
Plan 2

Carte de synthèse

- Zone de protection des activités agricoles
  - Protection des zones de développement
  - Pâture attenante
  - Bâtiment agricole
  - Projet
  - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
  - Zone de développement de l'exploitation
  - Bâti tiers
- Exploitations :
- 08415\_02
  - 08427\_02
  - 08427\_03
- Autre exploitation non rencontrée :
- RSD (50m)
  - Bâtiment désaffecté

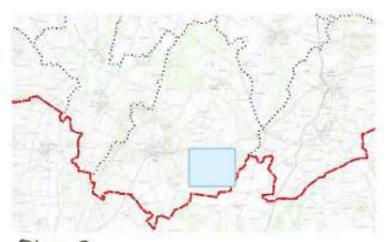
- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastre - Etalab - 2022



Diagnostic agricole

Sery



Plan 3

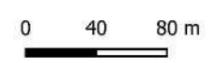
Carte de synthèse

- Zone de protection des activités agricoles
- Protection des zones de développement
- Pâture attenante
- Bâtiment agricole
- Projet
- Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
- Zone de développement de l'exploitation
- Bâti tiers
- Exploitations :  
08178\_03



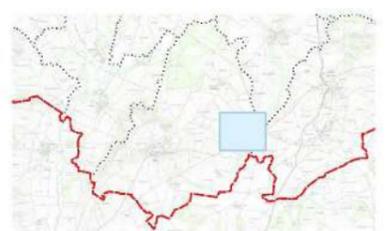
- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022



Diagnostic agricole

Sery



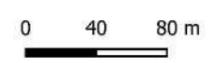
Plan 4

Carte de synthèse

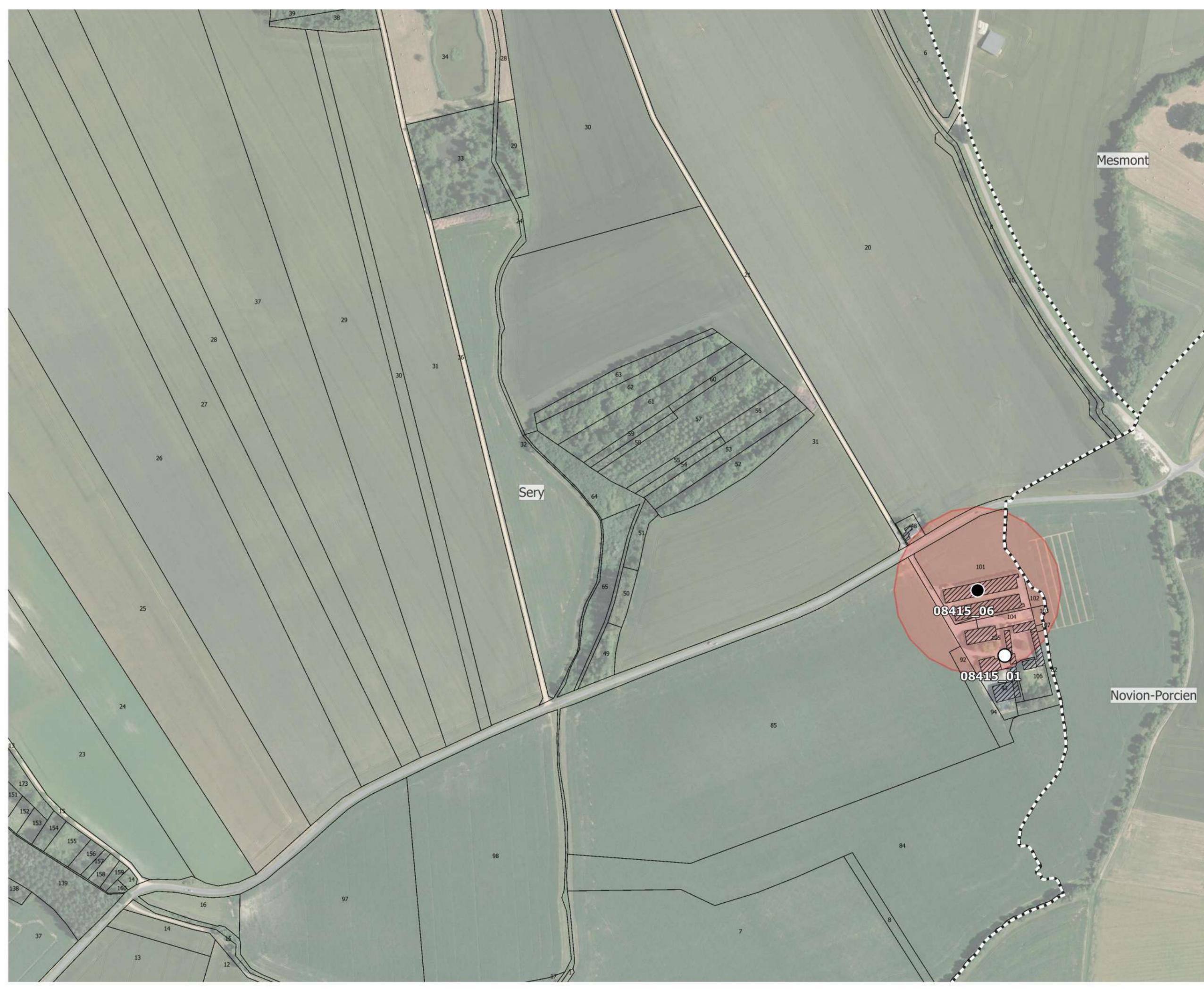
- Zone de protection des activités agricoles
  - Protection des zones de développement
  - Pâture attenante
  - Bâtiment agricole
  - Projet
  - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
  - Zone de développement de l'exploitation
  - Bâti tiers
- Autre exploitation non rencontrée :
- Pas de distance
  - ICPE (100m)

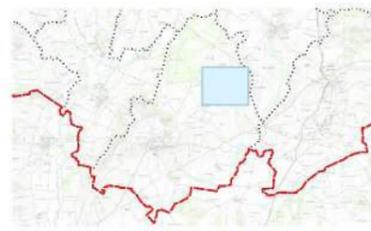
- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022



Oct. 2022





Plan 5

Carte de synthèse

- Zone de protection des activités agricoles
  - Protection des zones de développement
  - Pâture attenante
  - Bâtiment agricole
  - Projet
  - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
  - Zone de développement de l'exploitation
  - Bâti tiers
- Exploitations :
- 08150\_01
  - 08288\_01
  - 08415\_03
  - 08415\_05
  - 08427\_01

- Communauté de communes
- Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020  
Cadastrre - Etalab - 2022

